

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

L^e Année

N^o 11

Novembre 1905

LE PROBLÈME DE SEDAN

(SUITE)

Dans sa brochure, la *Retraite sur Mézières*, le lieutenant-colonel Le Gros a échafaudé une série de suppositions qui lui permettent de conclure à la réussite probable de l'opération de Ducrot.

Il suppose d'abord que ce dernier allait transmettre au général Douay son ordre de mouvement à la minute précise où de Wimpffen intervint pour revendiquer le commandement en chef, si bien que sans cette intervention, l'attaque du 7^e corps aurait commencé dès 9 h. 30.

Il suppose ensuite que l'Etat-major allemand, dans son ouvrage sur la guerre, a truqué son récit ; que les indications d'heures ont été falsifiées et que ces dernières doivent toutes être reculées d'une unité.

Avançant ainsi le moment de l'offensive française, reculant d'une heure le déploiement allemand, l'auteur conclut à la possibilité pour l'armée de Châlons d'atteindre les bois de la Falizette au travers desquels elle se serait écoulée, si non avec bagages, au moins avec armes.

L'argumentation du lieutenant-colonel Le Gros est ingénieuse ; on la suit avec un intérêt de curiosité, un peu comme on regarde avec une admiration tempérée d'incrédulité, les tours d'un élégant prestidigitateur. Mais l'histoire ne saurait se contenter d'hypothèses, et celles du fougueux polémiste de la *Retraite sur Mézières* manquent trop, à notre avis, de fondements solides pour valoir des certitudes.

La première de ces affirmations est basée sur l'hypothèse qu'au moment où le général Ducrot reçut le billet de de Wimpf-